

TRAITEMENT PHOTOCATALYTIQUE ANTISMOG

Fruit de deux ans de recherches développés par l'entreprise Bacchi s.r.l. en collaboration avec professeurs influents et chercheurs de l'institut *Polytechnique di Milan* et de l'*Université di Rome*, Coverlite® est une micro-émulsion avec additif polymérique et bioxyde de titane, pre- mélangée et prête à l'usage. Coverlite® pénètre soit, dans le macro que dans la micro-rugosité du conglomérat bitumeux en conférant au pavage des caractéristiques *photocatalytiques élevées*.



Il s'applique avec outillage spécial doté d'un système de pulvérisation adéquat, sur chaque typologie du conglomérat bitumeux, normal, modifié, traditionnel ou recyclé, il peut être posé sur rues et autoroutes, parkings, pistes cyclables et trottoirs, zones industrielles, zones de stockage, ports et aéroports:

- **au froid** sur tapis déjà réalisé depuis longtemps;

- **à chaud** pendant la mise en oeuvre du tapis.

APPLICATION AU FROID

L'application est exécutée sur les tapis de récente réalisation. Perspicacité unique, ouvrir le trafic au séchage terminé, c'est-à-dire quelques heures après.



APPLICATION A CHAUD

L'application à chaud permet minimiser les temps du chantier avec l'ouverture au trafic dans les mêmes temps de la pose du conglomérat bitumeux. La pulvérisation se fait pendant les phases de la pose du tapis, dans le respect de la séquence suivante:

1. Mise en oeuvre du tapis ;



2. Passages du rouleaux compacter



3. Pulvérisation de la micro-émulsion, quand le tapis garantit intérieurement encore une température $>100^{\circ}\text{C}$;



4. Passages finals du rouleaux



5. Les capacités du traitement photocatalytiques sont vérifiées avec des preuves de laboratoire exécutées selon un protocole d'entreprise, qui a été rédigé dans la règle UNI 11247 "Determinazione dell'attività di degradazione di ossidi di azoto in aria da parte di materiali inorganici fotocatalitici".



L'échantillonnage (carottage) doit être effectué en positions préétablies pour garantir la mesure dans les différentes parties intéressées:

- prélèvement carotte 1 à moitié chaussée,
- prélèvement carotte 2 à moitié rue;
- prélèvement carotte 3 sur l'ornière hypothétique de droite.

